

# BERTRY

## INFOS

mai/juin  
2023

[www.bertry.fr](http://www.bertry.fr)

LE MAGAZINE  
DE LA VILLE  
DE BERTRY

Braderie/Brocante  
14 mai 2023



Budget 2023

Fin du réseau téléphonique cuivre  
(Forum le 9 juin 2023 - 14h00 à 18h00 - Salle Gambetta)

Forums des Aînés et des Jeunes

Le Site TRITUBE

L'application PANNEAU POCKET

 **Panneau  
Pocket**

Nouveau !



n°1 en  
France



Infos pratiques p.3

Edito p.4

Nouveaux arrivants p.5

Budget 2023 p.6 - 7



Factures d'électricité p.8

Site TRITUBE p.9

Stationnement sur trottoir - RAPPEL p.9



Calendrier des fêtes p.10

Manifestations 1<sup>er</sup> semestre 2023 p.11

Forum des Aînés p.12

Forum des Jeunes p.13



Réseau téléphonique cuivre RTC p.14

Infos SIAVED p.15 - 16 - 17

Panneau Pocket p.18

Lettre d'information CPAM p.3

Manifestations à venir p.20

## Infos pratiques

### Mairie

Tél : 03 27 75 18 02  
Mail : [mairiedebertry@orange.fr](mailto:mairiedebertry@orange.fr)

#### Ouverture des bureaux :

Du lundi au vendredi :  
8h30 - 12h30 / 14h00 - 17h00

Le samedi :  
9h00 - 12h00

### Communauté d'Agglomération

Tél : 03 27 75 84 79  
Site : [www.caudresis-catesis.fr](http://www.caudresis-catesis.fr)

### SIAVED

#### Pour plus d'informations sur :

- La collecte de vos déchets,
- La réparation/remplacement d'un bac,
- Les horaires de déchetteries,
- La carte d'accès aux déchetteries.

Tél : 08 00 77 55 37  
Site : [www.siaved.fr](http://www.siaved.fr)

SAMU : 15

Sapeurs Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

Pharmacie de garde : [www.servigardes.fr](http://www.servigardes.fr)



Le site internet - Des articles et informations présentant la vie du village paraissent régulièrement sur le site de la commune - [www.bertry.fr](http://www.bertry.fr) - Ils sont généralement présentés sur la page d'accueil avec parfois un lien vers un reportage plus long. Les manifestations sont également mises en ligne.

Téléchargez gratuitement l'application « Panneau Pocket », recherchez la commune ou le code postal, cliquez sur le coeur pour l'ajouter aux favoris et recevez les notifications des infos de la commune.



Nouveau !! (voir page 18)

 **Panneau  
Pocket**



n°1 en  
France

**Les informations et alertes  
de votre Mairie sont sur  
PanneauPocket**

L'édito

de Jacques

OLIVIER

Maire de BERTRY

### Une période difficile pour les collectivités locales

Après la guerre en Ukraine, c'est l'inflation qui s'installe sur toute l'Europe avec des conséquences financières non négligeables sur les budgets des collectivités locales.

Le vote du compte administratif de la commune pour l'année 2022 fait apparaître que nos dépenses énergétiques étaient proches de 68 961 €. En 2023, on nous annonce une augmentation de 250 % sur ce poste. Des sommes importantes que nous aurions pu utiliser à d'autres fins ! ....

Il est de même sur les matériaux divers que nous utilisons ou des repas de cantines de nos plus jeunes. Tout ceci n'est guère réjouissant, sachant que lors du vote du budget, le conseil municipal, à l'unanimité, n'a pas souhaité augmenter les taxes locales. Par contre, l'état, dans sa grande bonté, a aidé les collectivités en indexant les valeurs locatives sur l'inflation, ce qui impose aux contribuables une augmentation de près de 7% de ces bases.

Une période troublée également par des comportements anti-républicains qui poussent certains élus à la démission après de fortes intimidations. Des comportements qui amènent de la casse sur différents établissements publics ou privés lors des manifestations contre les retraites. En résumé, un mécontentement d'une partie de la population qui génère une tension vis-à-vis des élus de terrain que sont les maires qui, bien souvent, subissent de plein fouet ces décisions prises à d'autres niveaux.

Vous trouverez dans ce bulletin diverses informations sur le budget de notre commune, un équilibre est exigé entre nos dépenses et nos recettes et nous évitons, quand le projet n'est pas de trop grande ampleur, d'avoir recours à l'emprunt. (utilisé pour la salle de sports et surtout la rénovation des voiries)

Dans d'autres domaines, il nous a semblé important de mettre en place diverses animations en direction des plus et des moins jeunes qui, bien souvent, se rendaient dans les communes voisines pour y trouver divers loisirs. Souhaitons que l'apport des compétences des uns et des autres sur un mode participatif fera avancer ces deux dossiers que sont les forums des anciens et des jeunes.

Depuis plusieurs années, la gendarmerie nous a sollicité sur la pose de caméras de surveillance ou de protection des bâtiments. D'abord réticent à ce genre de projet, nous nous sommes vite rendu compte que nos voisins s'équipaient et que nous allions rester l'une des rares collectivités n'utilisant pas ce nouveau mode de sécurité. Ce projet est essentiellement lié à la présence de routes départementales sur la commune et la lecture de plaques minéralogiques est relativement imposé en entrée de village. Des subventions ont déjà été accordées par la Région et nous espérons maintenant un retour positif de la part de l'Etat et du Département, notamment pour les caméras situées à proximité des écoles. Un accord de la préfecture nous a été fourni sur les diverses implantations choisies en partenariat avec les services de sécurité. Un prochain bulletin détaillera davantage ce projet.

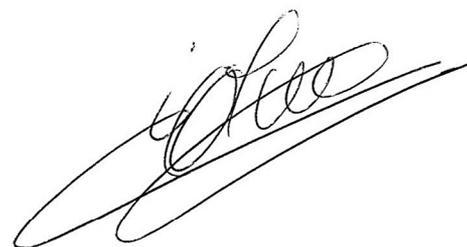
Enfin une bonne nouvelle ! La commune a transféré il y a quelques jours le site TRITUBE à l'Etablissement Public Foncier qui va pouvoir engager son projet de démolition suivi, nous l'espérons, d'un autre de reconstruction. Il aura tout de même fallu une vingtaine d'années pour transmettre la gestion de cette verrue à un organisme habilité.

Vous trouverez de plus amples informations sur ces dossiers dans ce bulletin qui vous présente également un nouveau mode de communication « Panneau Pocket », notre newsletter étant saturée et passant ainsi sur un mode payant.

En souhaitant maintenant l'arrivée du soleil d'été, les adjoints et moi-même restons bien entendu à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Bien cordialement,

Jacques OLIVIER, Maire  
et les membres du Conseil Municipal.





**Bienvenue à BERTRY ! Vous trouverez à l'accueil de la mairie toute la documentation nécessaire afin de découvrir la ville. En plus du site internet - [www.bertry.fr](http://www.bertry.fr) - la ville dispose d'un livret de présentation, du bulletin municipal reprenant les actualités et les informations municipales, une page Facebook mais également l'application Panneau Pocket.**

### Faites-vous connaître auprès de la mairie

L'équipe municipale prête une attention toute particulière à l'accueil des nouveaux arrivants sur la commune. Une fois par an, une cérémonie d'accueil est organisée à la salle Gambetta ou la salle des fêtes en leur honneur.

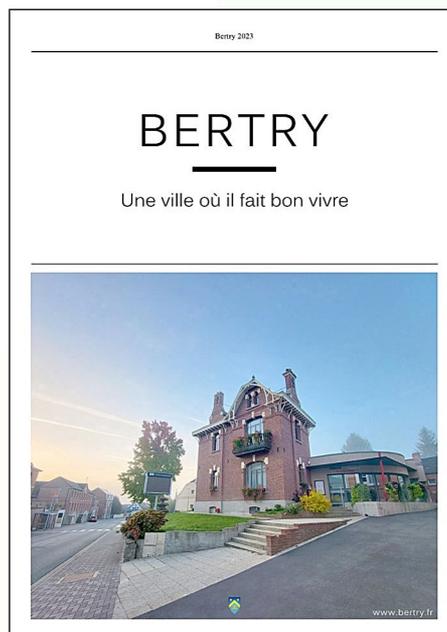
C'est l'occasion pour eux de rencontrer le maire et les élus, les employés communaux mais également les présidents d'associations locales afin de permettre à chacun de faire connaissance et de mieux connaître la ville, de se renseigner auprès des différents services existants, de connaître les activités proposées et de rencontrer d'autres habitants.

### Avant votre déménagement

Lors de votre emménagement, peut-être aurez-vous besoin d'une autorisation pour pouvoir stationner un véhicule devant votre logement. Dans ce cas, vous devrez prendre contact avec la mairie pour effectuer votre demande de stationnement, au minimum trois semaines avant la date prévue.

### Si vous effectuez des travaux, veillez à respecter les règles suivantes

L'occupation de la voie publique (dépôt de benne à gravats, installation d'échafaudage, de cabane de chantier...) nécessite une autorisation



par arrêté municipal, qui doit être demandée au moins deux semaines à l'avance, en mairie.

### Inscriptions scolaires et périscolaires

Pour l'inscription de vos enfants à l'école, à la cantine et pour l'accueil périscolaire, contactez l'accueil de la mairie. Celui-ci vous redirigera vers l'établissement concerné. Attention, à Bertry, le périscolaire et toutes les activités concernant la garderie en général sont gérés par « Vacances Plurielles ».

### Inscriptions sur la liste électorale

L'inscription sur la liste électorale est obligatoire et indispensable pour pouvoir voter. Il n'existe, en principe, plus de date limite au dépôt du dossier d'inscription. Ces demandes se font désormais tout au long de l'année. Toutefois, lorsque la demande est faite en vue de participer à un scrutin déterminé, cette demande doit être au plus tard, déposée le sixième vendredi précédant le scrutin.

Pour que l'inscription soit effective, il faut justifier de son identité, nationalité et rattachement avec la commune (justificatif de domicile).

Les demandes peuvent être déposées soit personnellement en mairie, au moyen d'une téléprocédure sur le site « service public » ou par l'intermédiaire d'un mandataire muni d'un mandat écrit et du formulaire Cerfa n°12669\*02.



[https://www.youtube.com/watch?v=Z10KF\\_V8Co](https://www.youtube.com/watch?v=Z10KF_V8Co)

Vidéo de présentation du village (YouTube).

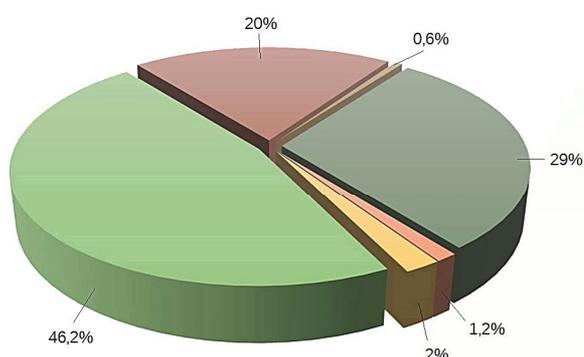


Le budget 2023 a été voté le 11 avril 2023 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux. Ce budget a été établi avec la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants et de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt tout en poursuivant les opérations d'investissement envisagée, notamment en mobilisant des subventions auprès des partenaires chaque fois que possible.

Le compte administratif reflète les réelles recettes et les réelles dépenses de l'année écoulée. Anticipant la réduction des recettes pour cette année, la commune a réussi à dégager un excédent de 610 732 € tout en ayant financé l'école maternelle sans avoir recours à l'emprunt. Cette somme a donc été inscrite dans le chapitre recettes du budget 2023. Un budget 2023 à la fois équilibré, maîtrisé et ambitieux.

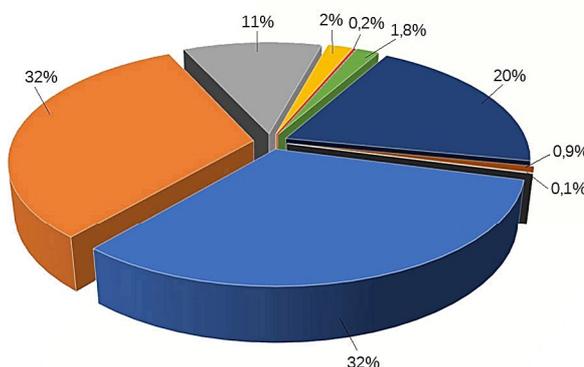
## Le budget de la commune en 2023

### Recettes



- Atténuation de charges (remboursement de charges personnel)
- Produits de services (ventes de tickets, concessions, etc...)
- Impôts et taxes
- Dotations et participations (Etat, solidarité, dotation globale de fonctionnement)
- Produits exceptionnels (locations immobilières, etc...)
- Résultat reporté (excédent de l'année précédente)

### Dépenses



- Charges à caractère général (fonctionnement courant des services)
- Charges de personnel
- Charges de gestion courante (service incendie, subventions, etc...)
- Charges financières (intérêts d'emprunts)
- Charges exceptionnelles
- Atténuation de charges
- Virement à la section d'investissement et transfert de sections
- Dépenses imprévues
- Opérations transfert entre sections

Ce budget a été voté en réunion de conseil municipal et validé par les services de l'Etat.

Recettes		
Atténuation de charges (remboursement de charges personnel)	25 500 €	1,2%
Produits de services (ventes de tickets, concessions, etc...)	46 700 €	2%
Impôts et taxes	986 657 €	46,2%
Dotations et participations (Etat, solidarité, dotation globale de fonctionnement)	445 475 €	20%
Produits exceptionnels (locations immobilières, etc...)	18 000 €	0,6%
Résultat reporté (excédent de l'année précédente)	610 732 €	29%

Dépenses		
Charges à caractère général (fonctionnement courant des services)	688 100 €	32%
Charges de personnel	687 100 €	32%
Charges de gestion courante (service incendie, subventions, etc...)	231 140 €	11%
Charges financières (intérêts d'emprunts)	42 500 €	2%
Charges exceptionnelles	4 600 €	0,2%
Atténuation de charges	36 500 €	1,8%
Virement à la section d'investissement et transfert de sections	420 194 €	20%
Dépenses imprévues	20 000 €	0,9%
Opérations transfert entre sections	2 430 €	0,1%

L'équipe municipale a donc construit son budget (qui lui est basé sur des prévisions et non la réalité comme le compte administratif) sur les bases de ceux des années précédentes. Il s'équilibre donc à 2 123 564 € pour la section de fonctionnement et à 1 274 227 € pour la section d'investissement. Le tout pour un budget total de 3 406 791 €.

#### Niveau de l'épargne brute

La capacité d'autofinancement au 31/12/2022 s'élève à 230 424 €, soit 105 € par habitant.

Le fond de roulement s'élève à 505 915 € au 31/12/2022, soit 230 € par habitant (valeur comparable à la moyenne). La commune dispose ainsi d'une trésorerie confortable pour assurer ses charges courantes et préfinancer ses projets d'investissement en l'attente des financements externes.

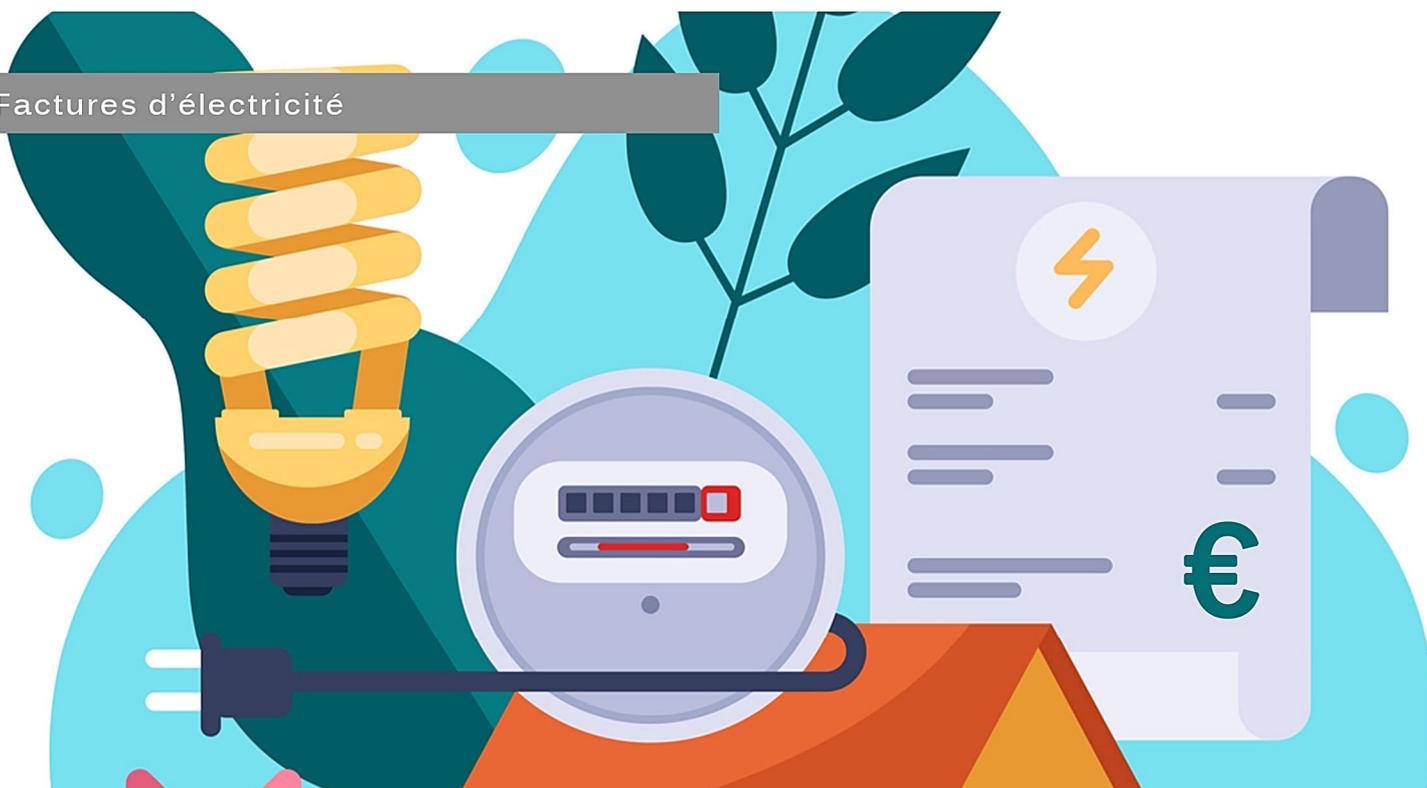
#### Niveau de l'endettement

L'encours total de la dette s'établit à 1 011 009 € au 31/12/2022, soit 459 € par habitant.

Du fait de la revalorisation des valeurs locatives, les bases prévisionnelles sont en augmentation, en ce qui concerne le foncier bâti est de 1 645 000 (1 527 781 en 2022) en ce qui concerne le non-bâti 55 400 (51 902 en 2022), à rapporter à la revalorisation gouvernementale des bases de 7,1%.

Les produits attendus sont ainsi de 610 789 € pour le foncier bâti, 27 196 € pour le foncier non-bâti et 13 672 € pour la taxe d'habitation.

Compte tenu de l'excédent de fonctionnement constaté au 31/12/2022 et des perspectives 2023, il n'est pas envisagé d'augmentation des taux de fiscalité.



### Ces factures d'électricité qui perturbent tout le monde.

Bien avant la crise Ukrainienne, la commune de Bertry a adhéré avec toutes les autres de l'arrondissement au SIDEC (Syndicat Intercommunal De l'Energie du Cambrésis).

Ce syndicat négocie pour les collectivités les prix d'achat groupés d'électricité et de gaz.

Fin 2022, un nouveau prestataire, VOLTERRES était désigné pour l'électricité et GAZ DE BORDEAUX pour le gaz.

En tant que collectivité de plus de dix agents, nous n'avons pas droit au tarif réglementé et donc pas de bouclier tarifaire comme les particuliers, juste l'amortisseur d'électricité.

Par conséquent, nos prix sont multipliés dans l'ensemble par deux pour des consommations constantes en tarif de base et par trois pour les contrats en tarif jaune.

### A titre d'exemples en électricité :

#### **Salle de sports tarif bleu**

janvier-février 2022 - 6595 kwh - prix 1334€  
janvier-février 2023 - 5327 kwh - prix 2349€

#### **Salle des fêtes**

janvier-février 2022 - 1492 kwh - prix 360€  
janvier-février 2023 - 1432 kwh - prix 691€

#### **Maison médicale tarif jaune**

janvier-février 2022 - 12 439 kwh - prix 2152€  
janvier-février 2023 - 14 309 kwh - prix 9909€

Il est bien évident que nous avons demandé aux utilisateurs associatifs ou en location d'être attentifs à ces consommations.





### La propriété du site TRITUBE a été transférée à l'Etablissement public Foncier

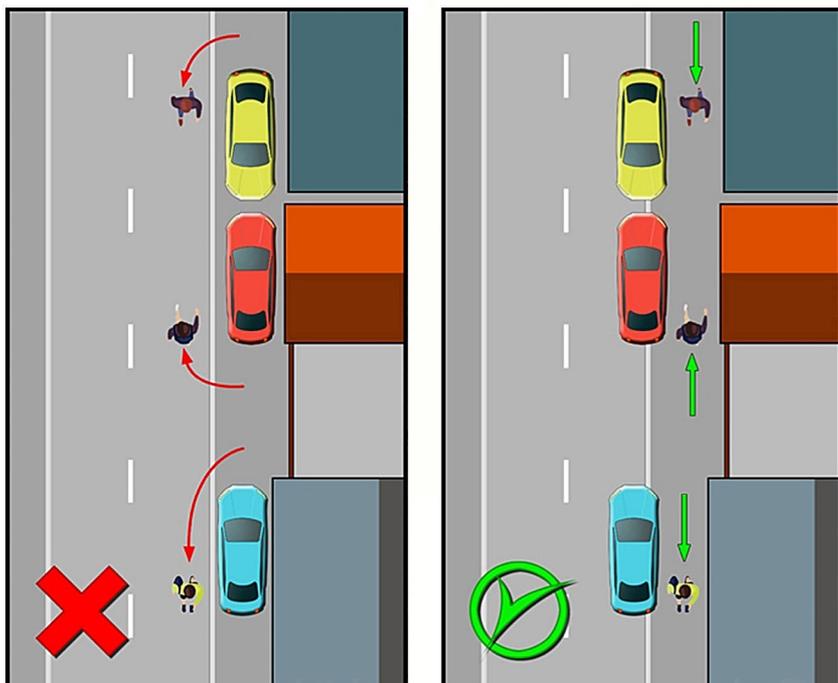
Depuis l'arrêt de l'exploitation dans la fin des années 90, ce site est devenu un véritable terrain de jeux ou de découverte pour nos adolescents ou divers adultes à la recherche de ferraille.

Si le site n'appartenait plus à personne (site orphelin), la municipalité en avait tout de même la « charge » morale et assumait tant bien que mal les conséquences de cette verrue. Avec la loi ZAN sur la réduction de l'artificialisation des terres agricoles, le dossier a été retenu et c'est donc l'E.P.F. qui en assumera la destruction et la dépollution. Il faut savoir que le montant estimé de ces opérations avoisine le million d'euros... Ni la commune, ni un privé, ne pouvait assumer ce projet !

Divers organismes pourront ensuite se porter acquéreur de cette parcelle avec des projets immobiliers. Pour le moment, la commune est en négociation avec un partenaire qui nous propose la construction de logements de petite surface adaptés aux personnes âgées ou à mobilité réduite. Une salle d'animation y serait implantée, favorisant ainsi les échanges.

Même si nous suivons de près cette deuxième phase, nous allons nous consacrer dans les mois qui viennent à faire avancer le projet de démolition et de dépollution. Une grande étape sera déjà franchie après de nombreuses années de négociation.

### Stationnement - RAPPEL !



Nous constatons encore une fois malgré plusieurs rappels, que bon nombre d'enfants, de personnes avec poussettes ou de personnes âgées sont obligés de descendre sur la chaussée parce que certains continuent de stationner leur véhicule sur les trottoirs. Chacun comprendra que ceci ne peut plus durer !!!

Le montant de l'amende forfaitaire pour infractions aux règles de stationnement dépend de la nature de l'infraction :

« Stationnement très gênant : sur une place réservée aux personnes handicapées, sur une place réservée aux transporteurs de fonds, sur une piste cyclable, **sur un trottoir** sauf pour les deux ou trois roues... »

**- 4<sup>ème</sup> classe : 135€**

## Calendrier des fêtes

Mardi 6 juin	Chorale école maternelle Salle des fêtes
Vendredi 9 juin	Forum des opérateurs Télécom 14h00 à 18h00 - Salle Gambetta
Samedi 10 juin	Spectacle « Magic Danse » Salle des fêtes
Vendredi 16 juin	Assemblée générale U.S.B.C. 18h30 - Salle Gambetta
Dimanche 18 juin	Appel du 18 juin - 11h00 Vin d'honneur - Foyer des Anciens
Vendredi 23 juin	Fête de la Musique - Chorale/Orgues/Harmonie 20h00 - Eglise
Dimanche 25 juin	Kermesse des écoles Ecole Jules Leroux (ou salle de sports)
Lundi 26 juin	Marche Multi'Forme Salle des fêtes
Vendredi 30 juin	Assemblée générale Budo Club Salle de sports
Samedi 1er juillet	Nouveaux arrivants et nouveaux nés 18h00 - Salle Gambetta
Samedi 1er Dimanche 2 juillet	Fête communale et fête foraine - Place Fiévet Course de caisses à savon le dimanche
Samedi 8 juillet	Réunion d'information de l'accueil de loisirs 10h00 - Salle Gambetta
Vendredi 14 juillet	Levée des couleurs - Monument aux Morts - 8h00 Soirée grillades - Retraite aux flambeaux Feu d'artifice - Stade Marcel Clément
Samedi 15 juillet	Concours de propagande Pétanque 2000 14h30 - Parc de la Brasserie
Dimanche 16 juillet	Tournoi de foot « Jules Mairesse » par l'U.S.B.C. Stade Marcel Clément
Vendredi 21 juillet	Kermesse de l'accueil de loisirs Ecole Jules Leroux
Lundi 24 juillet	Don du sang - Salle Gambetta Soirée jeux ALSH - Salle des fêtes
Mercredi 26 juillet	Sainte Anne - Messe à 10h00 / Concert à 20h00 Chapelle Sainte Anne
Samedi 19 août	Concours de propagande Pétanque 2000 14h30 - Parc de la Brasserie

Dimanche 3 septembre	Messe au Calvaire
Vendredi 8 septembre	Reprise de la danse de salon Salle des fêtes
Samedi 30 septembre	Soirée Budo Club Salle des fêtes
Samedi 7 octobre	Remise de prix Pétanque 2000 18h00 - Salle Gambetta
Samedi 7 octobre	Audition des élèves de l'école de musique Salle des fêtes
Dimanche 8 octobre	LOTO de l'harmonie de Bertry 15h00 - Salle des fêtes
Vendredi 20 octobre	Remise de chèques ROPARUN / Marche semi nocturne Octobre Rose - Ch'tis Coureurs
Dimanche 5 novembre	Brocante A.P.E. Salle des fêtes
Samedi 11 novembre	Armistice - Messe / Défilé suivis d'un vin d'honneur - Salle Gambetta
Dimanche 12 novembre	LOTO de l'Amicale Laïque 15h30 - Salle des fêtes
Samedi 18 novembre	Soirée quizz Ch'tis Coureurs - Salle des fêtes Messe de Sainte Cécile par l'Harmonie - Eglise
Vendredi 24 novembre	Don du sang Salle Gambetta
Samedi 25 novembre	Tournoi de badminton enfants Salle de sports
Dimanche 26 novembre	Concert de Ste. Cécile par les chorales de l'Amicale Laïque - Salle des fêtes
1er, 2 & 3 décembre	TELETHON
Mardi 5 décembre	Journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France »
Samedi 9 décembre	Belote de l'U.S.B.C. Salle des fêtes
Vendredi 15 décembre	Concert de Noël 20h00 - Eglise
Vendredi 29 décembre	Spectacle de Noël par la municipalité Salle des fêtes

# Manifestations 1<sup>er</sup> semestre 2023

Photos : DUMEZ Dominique



Cérémonie des vœux



Brocante petite enfance (R.A.M.)



Soirée du patrimoine



Championnat de boxe thaï



Théâtre « La Misantroupe »



Foire gastronomique



Paris / Roubaix



Concert de printemps



Chasse à l'oeuf



Chasse à l'oeuf



Repas des aînés



Braderie / Brocante



Médillés du 1<sup>er</sup> mai



Souvenir des déportés



8 mai

### Les Anciens.

Après la journée forum de juillet où diverses idées ont pu émerger, nous avons, à partir de celles-ci déposé un dossier « BERTRY, ville amie des Aînés ».

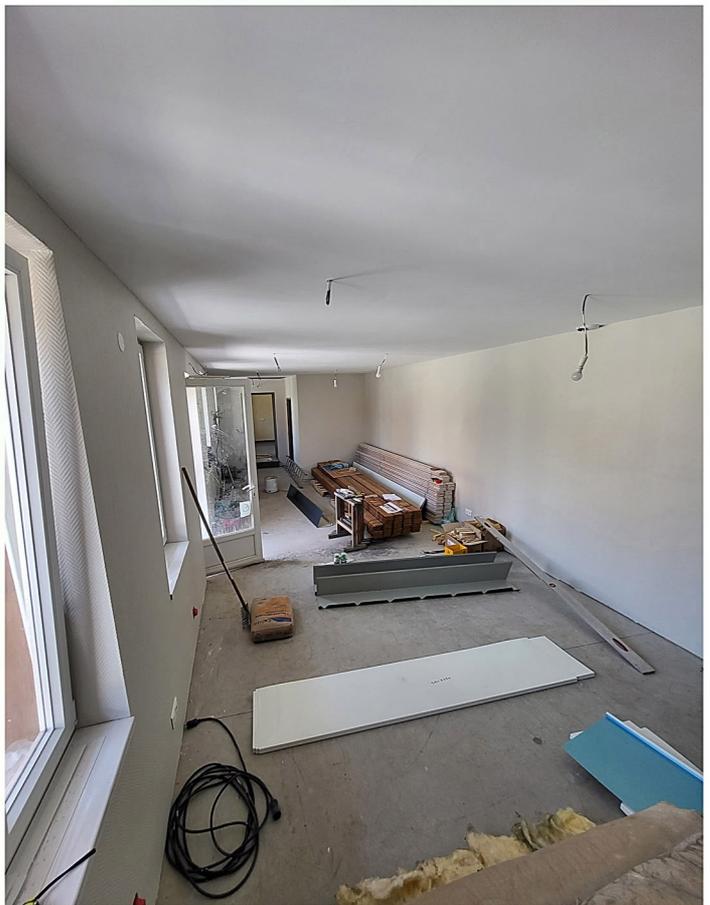
Celui-ci, avec des critères assez complexes, fut retenu et cette association nous a accordé la somme de 29 592 € qui représente près de 80% des investissements.

Nous allons donc équiper ce bâtiment :

- De tablettes numériques et une malette Wifi nous permettant des animations et des formations sur le numérique,
- Du mobilier (tables et chaises),
- Des éléments de cuisine permettant d'accueillir des groupes restreints pour des repas (pas de location aux particuliers),
- Un vidéoprojecteur et un écran pour la projection de films ou d'animations.

Nous rappelons que le local est disponible pour toute animation en direction de groupes (jardinage, environnement...) N'hésitez pas !

Ce mode participatif où chacun peut présenter ou aborder un thème devrait faire vivre cette structure.



## Les jeunes.

Pendant les vacances de février, nous avons décidé d'inviter les jeunes de 10/16 ans à venir nous rencontrer toute une journée, pour échanger sur leur place au sein de notre commune, de les inciter à participer à la vie locale, de mettre en place des actions en lien avec l'actualité de la commune.

Une vingtaine de jeunes ont répondu présent, encadrés par plusieurs élus impliqués dans ce projet, différents thèmes ont été abordés, (l'environnement, l'animation de la vie locale, l'intergénération, les loisirs, etc...) chacune et chacun a pu s'exprimer et proposer de nombreuses idées.

Le « FORUM JEUNES » venait de naître, nom qu'ils ont choisi à l'unanimité, avec un magnifique logo élaboré par eux.



Une première action a été menée lors de la braderie-brocante du 14 mai, où ils ont décidé de tenir un stand, afin de faire rentrer un peu d'argent pour financer différents projets. Ils ont mis en vente des plants et des bracelets qu'ils avaient eux-mêmes fait, mais également des jeux, des livres dont ils ne se servaient plus. Une belle première réussite.

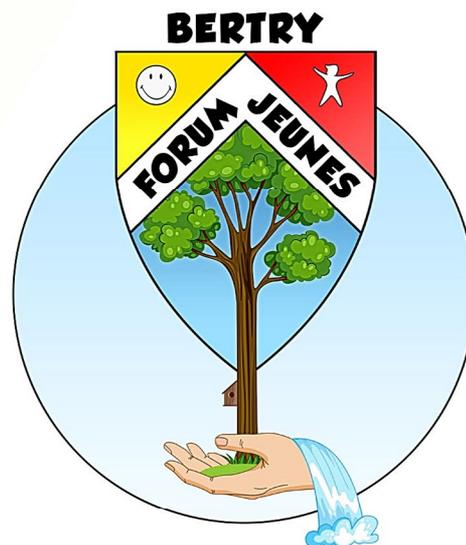


D'autres actions sont prévues, notamment d'organiser un « nettoyons la nature » un dimanche matin, en impliquant et en sensibilisant les bertrésiennes et bertrésiens, qui désirent venir les aider. Des flyers et affiches sont en cours d'élaboration.

Ils vont travailler également sur le parcours santé à la gare, afin d'y apporter des améliorations.



Notre projet est de susciter l'envie d'agir des jeunes en les accompagnant dans leurs projets et dans leur prise de responsabilité.



**Faire ensemble - Organiser - Réunir**  
**Solidaire - Joie - Unité**  
**Nouveauté - Mixité**

# LE CUIVRE 'ADSL' S'EN VA... LA FIBRE EST LÀ !

## FORUM DES OPERATEURS TELECOMS

Le 09 juin de 14h00 à 18h00  
à la SALLE GAMBETTA  
de BERTRY

EXTINCTION  
PROCHAINE DU  
CUIVRE 'ADSL'



### Fin du R.T.C. (Réseau Téléphonique Cuivre)

Le propriétaire du réseau téléphonique en cuivre, nous a annoncé sa volonté de fermer progressivement son réseau sur notre commune. Ainsi, à partir du 31 janvier 2024, la souscription à de nouvelles offres d'accès à internet ou de téléphonie fixe sur le réseau historique en cuivre ne sera plus possible.

Puis, à partir du 31 janvier 2025, les accès internet ou les services de téléphonie fixe encore actifs sur ce réseau seront définitivement coupés.

Dans ce contexte et afin de prévenir tout risque de coupure de services, je vous invite, si ce n'est pas déjà fait, à vous rapprocher dès à présent ou à répondre aux sollicitations des fournisseurs d'accès à internet et/ou de téléphonie fixe pour basculer votre abonnement sur le nouveau réseau en fibre optique déployé sur notre commune.

Ce réseau de nouvelle génération répond aussi bien aux besoins des particuliers, des entreprises que des services publics de notre territoire.

Pour vous accompagner dans cette transition, et pour répondre à toutes vos questions, nous organisons un forum avec les fournisseurs d'accès à internet.

Ce forum se tiendra le :

**FORUM DES OPERATEURS TELECOM**  
**Vendredi 9 juin 2023 de 14h00 à 18h00**

à la

**SALLE GAMBETTA**

**Rue Gambetta**  
**59980 BERTRY**

Nous espérons vous accueillir nombreuses et nombreux à cet événement.

**TOUS VOS EMBALLAGES VONT DANS VOTRE POUBELLE DE TRI**

**TOUS VOS EMBALLAGES VONT DANS VOTRE POUBELLE DE TRI**

**À JETER ? À RECYCLER ?**  
POUR TOUT SAVOIR, TÉLÉCHARGEZ L'APPLI GUIDE DU TRI

Plus d'infos sur [www.siated.fr](http://www.siated.fr)  
N° Vert 0 800 775 537

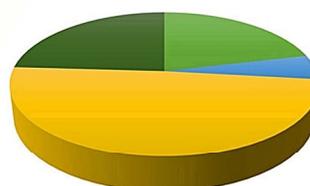
**À JETER ? À RECYCLER ?**  
POUR TOUT SAVOIR, TÉLÉCHARGEZ L'APPLI GUIDE DU TRI

Plus d'infos sur [www.siated.fr](http://www.siated.fr)  
N° Vert 0 800 775 537

Caractérisation des déchets recyclables sur le circuit de collecte de BERTRY (2158 habitants) - Février 2023

MATIERE	% total	Déchets recyclables	Poids (Kg)	%
Métal	5,49	acier	3,00	4,45
		aluminium	0,70	1,04
Papier/Carton	49,14	papier/carton (EMR)	10,30	15,29
		journaux-revues-magazines	10,40	15,44
		briques alimentaires (ELA)	1,40	2,08
		autres sortes de papier/carton	11,00	16,33
Plastiques	24,06	plastiques rigides ECT	5,65	8,39
		plastiques souples ECT	3,60	5,35
		PET clair	6,95	10,32
Refus de tri	21,30	Refus de tri :	14,35	21,30
		textiles sanitaires		
		petits objets en plastique		

Le contenu de vos poubelles :



- Métal - 5,49%
- Papier/Carton - 49,14%
- Plastiques - 24,06%
- Refus de tri - 21,30%



**SIAVED**  
Producteur de Ressources

**POINT INFO DÉCHETS :**

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h  
Tél. 0 800 775 537 (numéro vert)  
[pointinfodechets@siaved.fr](mailto:pointinfodechets@siaved.fr)



**SIAVED**  
Producteur de Ressources

ARTICLE

## Le brûlage des déchets verts à l'air libre, Une pratique à risque pour notre air et notre santé



Le brûlage des déchets ménagers dont les déchets verts, est interdit toute l'année, sur l'ensemble de la région Hauts-de-France (Article 84 du Règlement sanitaire départemental du Nord.) Le brûlage à l'air libre est source d'émission importante de substances polluantes dont des gaz et des particules.

A titre indicatif, brûler 50 kg de végétaux émet autant de particules que 9800 km parcourus par un véhicule diesel récent en circulation urbaine (40 km/h) ou encore 6 mois de chauffage d'une chaudière fonctionnant au fioul.

**En cas de non respect, une contravention de 450 euros peut être appliquée (art-131-13 du nouveau Code Pénal).**

### Qu'en est-il des incinérateurs de jardin vendus dans le commerce ?

Les incinérateurs de jardin sont inutilisables si l'on veut respecter la réglementation. Certaines enseignes les commercialisent mais oublient d'informer les clients potentiels de la réglementation en vigueur qui interdit tout brûlage de déchets verts.

Des solutions de valorisation des déchets de jardin existent : le compostage, le paillage ou la collecte en déchèterie.

Halte au feu !



Plus d'infos sur [www.siated.fr](http://www.siated.fr) ou sur [prevention@siated.fr](mailto:prevention@siated.fr)  
ou au **N° Vert 0 800 775 537**



**SIAVED**  
Producteur de Ressources

## Nos solutions

### Le compostage des déchets verts



Processus naturel, le compostage permet la valorisation des déchets de cuisine et de jardin en un **engrais 100% naturel et d'excellente qualité** : le compost.

Cette pratique participe à la réduction des déchets ménagers et permet de **redynamiser les sols en les fertilisant**. Une pratique écologique et citoyenne, soutenue par le SIAVED qui propose à tous les habitants du territoire d'acquies un composteur à un prix très attractif.

Renseignements : [www.siaved.fr](http://www.siaved.fr)

### Le paillage

Autre solution de valorisation des déchets de jardin, le paillage est une technique présentant de multiples intérêts. En effet, le paillage limite l'arrosage, évite le désherbage chimique, améliore la structure du sol, favorise la vie microbienne du sol.

Pour plus d'informations : ADEME, août 2018, *Guide pratique Compostage et le paillage*



### L'apport en déchèterie

En apportant vos déchets verts en déchèterie, ils seront valorisés dans des conditions respectant l'environnement (plateforme de compostage).

Sur le territoire du SIAVED, 16 déchèteries sont à votre disposition. Pour connaître les lieux et horaires d'ouverture, rendez-vous sur [www.siaved.fr](http://www.siaved.fr).

**Les déchets de tontes sont acceptés en déchèteries.**



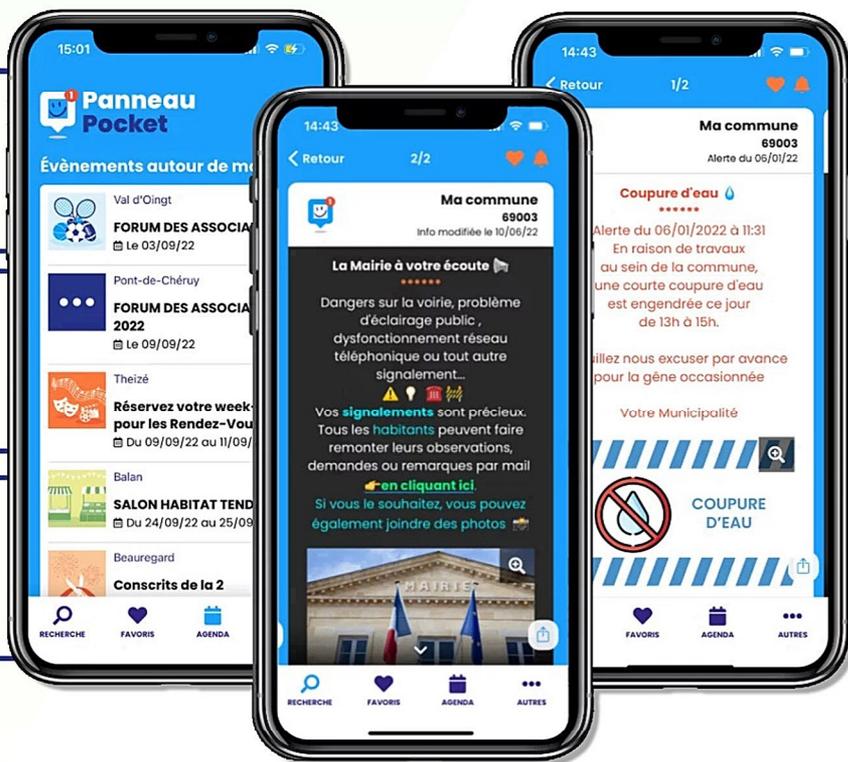
Plus d'infos sur [www.siaved.fr](http://www.siaved.fr) ou sur [prevention@siaved.fr](mailto:prevention@siaved.fr)  
ou au  **N°Vert 0 800 775 537**



n°1 en France

Les informations et alertes de votre Mairie sont sur PanneauPocket

- 1 Téléchargez gratuitement l'application
- 2 Recherchez votre Commune ou votre Code Postal
- 3 Cliquez sur le ❤️ pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications



Scannez-moi





**l'Assurance  
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Hainaut

# informations

LA LETTRE #5 - MAI 2023



## Comment contacter la CPAM du Hainaut ?

Que ce soit pour obtenir de l'aide dans vos démarches ou un renseignement concernant votre situation, prendre un rendez-vous ou envoyer des documents, contacter votre caisse primaire d'Assurance Maladie est très simple !

### Besoin d'un renseignement ? Faites votre demande :

- Sur le compte ameli - Mes démarches - Espace d'échanges ;
- Par téléphone en composant le 36 46.

Pour faciliter les réponses à vos questions, pensez à vous munir de votre carte Vitale.

### Besoin de prendre un rendez-vous avec un conseiller ?

Choisissez un rendez-vous physique (en accueil) ou téléphonique (NOUVEAU) :

- Sur le compte ameli - Mon agenda - Prendre un rendez-vous ;
- Par téléphone en composant le 36 46.

### Besoin de transmettre des documents ?

**Pas besoin de vous déplacer !**

Simple, rapide et sécurisé...

envoyez-les simplement par courrier à :

**CPAM du Hainaut**

**63 rue du Rempart - CS 60499**

**59321 VALENCIENNES Cedex**

Pour en savoir plus rendez vous sur [ameli.fr](https://www.ameli.fr)

## COMMENT COMMANDER VOTRE CARTE VITALE ?

Que ce soit votre première demande ou une demande de renouvellement suite à un vol, perte ou dysfonctionnement, réalisez votre commande de carte vitale sur [ameli.fr](https://www.ameli.fr) rubrique **Mes démarches > Ma carte Vitale > Commander ma carte Vitale.**

Pour suivre la délivrance de votre carte Vitale, connectez-vous à compte ameli, rubrique **Mes démarches > Suivre ma commande de carte Vitale.**



Vous n'avez pas encore de compte ameli ? **Créez-le dès maintenant** sur [ameli.fr](https://www.ameli.fr) ! Cliquez sur **Compte ameli**, puis sur **Je crée mon compte** et laissez-vous guider.

Flashez le QR code pour accéder à [ameli.fr](https://www.ameli.fr)



Vous pouvez aussi télécharger l'application ameli, l'Assurance Maladie



3646

Service gratuit  
+ prix appel

**ameli.fr**

# BERTRY

Fête communale 2023

## Fête foraine

du 29 juin au 04 juillet 2023 - Place Fiévet



 [www.bertry.fr](http://www.bertry.fr)

Dimanche  
02 juillet 2023

- BERTRY -  
Course de caisses à savon



Inscriptions en mairie

 [www.bertry.fr](http://www.bertry.fr)

[www.bertry.fr](http://www.bertry.fr)

STADE MARCEL CLEMENT

## Feu d'artifice

Vendredi 14 Juillet 2023 - BERTRY



[www.bertry.fr](http://www.bertry.fr)

09h30 : Levée des couleurs / Lâcher de pigeons Monument aux Morts  
19h30 : Soirée grillades organisée par la société de chasse - Stade Marcel Clément  
21h00 : Rassemblement au stade Marcel Clément  
21h30 : Retraite aux flambeaux  
- rue Gustave Delory - rue Voltaire  
- rue Diderot - rue Parmentier  
- place Fiévet - rue Jacquard  
- rue Lazare Carnot - place Anatole France  
- rue Léon Gambetta - rue Gustave Delory

23h00 : Feu d'artifice stade

 [www.bertry.fr](http://www.bertry.fr)



[www.bertry.fr](http://www.bertry.fr)

